



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TV5

Question écrite n° 4656

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le fait que de nombreuses personnes déplorent l'évolution des programmes de TV5. Cette société, soutenue par les pouvoirs publics, a pour vocation d'assurer le rayonnement de la francophonie et de permettre aussi la diffusion d'informations en français. Or on constate une réduction considérable de la place laissée aux informations et de leur fréquence. Par ailleurs, de nombreux partenaires de la France s'inquiètent à juste titre d'une mainmise trop nationale en liaison avec France 24. Une telle situation est d'autant plus déplorable que la fréquence des informations a été réduite, souvent au bénéfice de feuilletons d'origine étrangère d'un niveau assez lamentable, et que le rapprochement avec France 24 n'aura certainement pas tendance à améliorer les choses. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique s'il ne conviendrait pas de mettre en demeure les responsables de la chaîne TV5 de revenir aux sources qui ont assuré par le passé le rayonnement international de cette chaîne.

Texte de la réponse

Une partie des programmes de TV5 Monde est consacrée à l'information à laquelle la chaîne réserve 13 % de son offre de programmes, soit plus de 3 heures par jour. À titre de comparaison, les chaînes généralistes historiques françaises (TF1, France 2 et M6) consacrent à l'information 5 à 6 % de leur offre de programmes, soit entre 80 et 85 minutes par jour. S'agissant de la diffusion de feuilletons d'origine étrangère, la ministre de la culture et de la communication rappelle que, créée en 1984, la chaîne généraliste francophone est l'expression d'un partenariat entre les gouvernements de la Suisse, de la communauté française de Belgique, du Canada et du Québec, et qu'à ce titre plus de 80 % de ses grilles sont des programmes audiovisuels européens et 100 % d'expression originale francophone. Par conséquent, TV5 Monde ne diffuse pas de programmes non francophones et donc pas de feuilleton d'origine étrangère. Il est donc exact que TV5 Monde est la chaîne de la diversité culturelle francophone. Par ailleurs, la ministre tient à rappeler que la chaîne française d'information internationale, France 24, créée en novembre 2005 et dont le lancement a eu lieu en décembre 2006, élabore des grilles de programmes fondées sur le concept d'information en continu.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4656

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5598

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5663